

LE JOURNAL DU 7

Edition d'automne : Cultivons une enfance éveillée



ÉDITO

UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT

Rendre la ville aux enfants, ce n'est pas transformer Lyon en grand parc d'attractions. C'est adapter la ville aux plus fragiles : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes physiquement diminuées de manière temporaire... La **ville à hauteur d'enfants**, c'est donc **une ville inclusive** permettant à chacun et chacune de trouver sa place. Quand on pense à hauteur d'enfant, on intègre les fragilités de tous les âges. Le concept a été développé par Francesco Tonucci et mis en pratique dans la ville de Fano en Italie. Dès 1991, la municipalité de Fano a décidé de « restituer aux enfants de la ville la possibilité de sortir de chez eux tout seuls pour vivre avec leurs amis l'expérience fondamentale de l'exploration, de l'aventure et du jeu ».

La ville des enfants est aussi depuis 2020 **un marqueur des politiques** menées par la Ville de Lyon. Dans le 7^e arrondissement, 3 rues sont désormais dédiées aux plus jeunes : devant les écoles Dru, Bloch et Pagnol, des espaces ludiques ont été installés grâce à la participation des enfants. Il en sera bientôt de même aux abords des nouvelles écoles Maathai et Kahlo.



Depuis 2022, les enfants sont représentés par des élèves de CM1/CM2 dans le Conseil d'arrondissement des enfants : ensemble, ils ont choisi de travailler sur le harcèlement scolaire, l'intergénérationnel, la nature en ville et le sport pour tous. Ce sont aussi les élèves qui ont choisi les noms des nouvelles écoles du 7^e : Frida Kahlo et Wangari Maathai.

Chaque jour dans le 7^e, la voix des enfants compte un peu plus !

Fanny Dubot, Maire du 7^e arrondissement.

Aurélié Gries, Adjointe à la petite enfance, vie associative et promotion de la santé.

Florence Lecluse, Adjointe à l'enfance et l'éducation.

Lucie Vacher, Conseillère déléguée Jeunesse, vie étudiante et éducation populaire.

ON A MANGÉ DES CERISES
À LA CANTINE...

Ce mardi de juin à la cantine de l'école Julie Victoire Daubié, en dessert, c'est coupelle de cerises ! Les élèves se réjouissent. Les produits servis sont locaux et de saison. Certains élèves ont participé à la commission des menus. Tous ont été sensibilisés à la saisonnalité et aux enjeux autour de l'alimentation durable.

Aujourd'hui, 50 % des aliments servis sont produits à moins de 200 km, dont 20 % à moins de 50 km. Ainsi, les cerises permettent à un ou des agriculteurs locaux de vivre de leur récolte. De Bessenay ou d'Ardèche, les cerises ne traversent pas la France pour atterrir dans les assiettes de nos cantines.

Depuis la rentrée dernière, deux nouveaux menus ont vu le jour : « Petit bouchon » et « Jeune pousse ».

Le menu Jeune pousse offre la possibilité de manger un menu végétarien et équilibré tous les jours. Il permet en cela de répondre aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Convention citoyenne pour le climat.

Le menu Petit bouchon permet de varier les menus. La viande qui est servie est de qualité. 100 % du bœuf, du porc ou de l'agneau est bio, label rouge et élevé en Auvergne-Rhône-Alpes. Côté poissons, ils

sont tous issus de la pêche durable.

Les fromages industriels suremballés se voient remplacés le plus souvent possible par du fromage à la coupe issu de coopératives laitières locales.

Cette démarche autour des cantines lyonnaises se veut vertueuse. Les enfants sont impliqués dans leur alimentation du quotidien. Certains ont même la chance d'aller à la rencontre des agriculteurs qui les nourrissent. Ils mangent des produits plus sains et respectueux de la planète. Les émissions dues au transport des aliments baissent et les aliments sont à 55 % issus de l'agriculture biologique. La cantine scolaire offre un débouché sûr et pérenne aux agriculteurs locaux qui en ont bien besoin.

Derrière la coupelle de cerises en juin, c'est tout un monde de l'alimentation durable qui joue sa partition !



Cantine de l'école Gilbert Dru



AVEC LES LUNETTES DE GENRE

LES AIRES DE JEUX,
C'EST POUR TOUS LES ENFANTS !

Depuis 2020, nous avons à cœur de rendre l'enfant acteur de la ville en lui donnant la possibilité d'exprimer ses propres points de vue et de participer à l'adoption des décisions qui le concernent, comme l'aménagement de l'espace public. Ainsi certaines aires de jeux du 7^e et d'autres arrondissements de Lyon, avec le retour des conseils des enfants, ont vocation à être rénovées pour être végétalisées, ombragées et inclusives.

Une attention particulière est portée sur l'accessibilité des jeux à toutes les familles, avec notamment :

- des espaces réservés aux plus petits (1-6 ans) avec des cabanes, des petites structures, toboggans et jeux sensoriels
- des espaces dédiés aux plus grands (3-10 ans) avec des structures multifonctionnelles
- des matériaux et jeux inclusifs pour les enfants en situation de handicap
- des coins calmes à hauteur d'enfant
- des bornes à fontaine et des poubelles de tri sélectif

N'oublions pas, le jeu est l'activité principale de l'enfant. Incitons-les à aller jouer, regarder, toucher, expérimenter, créer, rêver, manipuler, tout simplement grandir !



L'aire de jeux du parc des berges

EN VUE

DES FEMMES EXTRAORDINAIRES À L'HONNEUR
POUR LES DEUX NOUVELLES ÉCOLES DU 7^e :
FRIDA KAHLO ET WANGARI MAATHAI

La Ville de Lyon s'engage depuis maintenant trois ans à choisir des femmes emblématiques pour nommer les rues et écoles afin de leur donner la place qu'elles méritent dans l'espace urbain.

Pour les deux nouvelles écoles du 7^e arrondissement, l'ensemble de la communauté éducative, y compris les enfants, a été étroitement associé pour identifier les femmes qui allaient donner leur nom aux écoles.

C'est tout un processus de concertation qui s'est mis en place. Dans un premier temps, une liste de personnalités féminines a conjointement été proposée par le personnel enseignant et la Mairie du 7^e. Ensuite, dans chaque école provisoire, les enfants ont étudié le

parcours de ces femmes pour les présenter lors d'un vote. Les parents, les enfants, le personnel des (futurs) écoles ont alors fait leur choix. Enfin, les enfants sont venus présenter le résultat du vote lors du Conseil d'arrondissement du 7^e. Ils ont expliqué,

avec leurs mots, comment Wangari Maathai, prix Nobel de la paix et ardente défenseuse de la nature, surnommée la « planteuse d'arbres », et Frida Kahlo, artiste peintre mexicaine mondialement connue pour ses autoportraits,

avaient marqué leur époque et pourquoi elles avaient été choisies. Le vote final a eu lieu en Conseil municipal en mars 2023.

Ces deux écoles ont été officiellement inaugurées en octobre, quelques semaines après la rentrée scolaire.



LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS, UN DISPOSITIF D'ÉVEIL CITOYEN ET D'APPRENTISSAGE SOCIAL.

En février 2023, sous l'impulsion de Fanny Dubot, Maire du 7^e et de sa majorité, le premier Conseil d'arrondissement des enfants du 7^e arrondissement a été lancé. Pour cette première mandature de deux ans, sept écoles ont souhaité intégrer l'instance. Parmi les écoles volontaires, figurent l'école Jean-Pierre Veyet, l'école Gilbert Dru, l'école François Auguste Ravier, l'école Marcel Pagnol, la Cité scolaire internationale, l'école Aristide Briand et l'école Cavenne.

Avant cela, à la fin de l'année 2022, des élections ont été organisées dans les écoles afin de désigner deux binômes paritaires parmi les volontaires des classes de CM1 : un duo titulaire, qui siège en priorité au Conseil, et un duo suppléant, qui pourra remplacer les enfants titulaires si besoin. Le Conseil se compose donc de 14 titulaires et 14 suppléants scolarisés dans l'arrondissement et élus pour deux ans. Accompagnée par l'association Robins des Villes, l'instance participative répond à l'ambition de la Mairie du 7^e d'être un arrondissement à hauteur d'enfants. Ainsi, le Conseil d'arrondissement des enfants présente un double objectif : celui de sensibiliser les enfants à la citoyenneté et de les faire participer activement à la démocratie locale. Durant leurs premiers mois de mandat, les enfants élus ont travaillé à une feuille de route et ont voté leur plan de mandat en mars 2023. Le souhait des enfants était de s'intéresser en 2023 aux questions de lutte contre le harcèlement scolaire, de liens

intergénérationnels notamment à travers la Semaine Bleue avant de se focaliser en 2024 sur la **nature en ville** et **l'accès au sport pour toutes et tous**.

Concernant l'axe 1, le harcèlement scolaire, les enfants ont décidé de mener trois projets : les élèves et élus se sont d'abord formés aux enjeux en organisant une formation dispensée par des spécialistes de la question. Les enfants ont ensuite organisé plusieurs séances de « ciné-débat » en invitant des classes de l'arrondissement à découvrir les courts-métrages lauréats du concours « non au harcèlement » organisé par le Ministère de l'éducation et réalisés par des classes d'écoles élémentaires. Les projections ont eu lieu en salle des mariages de la Mairie du 7^e, elles ont permis de sensibiliser certains de leurs camarades aux méfaits du harcèlement. Enfin, à la fin du mois de juin, le Conseil a organisé un concert caritatif sur la Place Vaclav Havel au profit de l'association Enfance et partage.

Depuis la rentrée 2023, les enfants élus travaillent sur les liens intergénérationnels avant de se concentrer en 2024 sur la nature en ville.



EN IMMERSION

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES : ÇA SE PASSE COMMENT ?

En tant que parent d'élève, il est parfois difficile de comprendre pourquoi certains travaux sont priorisés alors que d'autres attendent depuis longtemps... pourquoi est-ce parfois si long de remplacer un store ?

Avec ses 23 écoles (dont huit groupes scolaires), le 7^e arrondissement est caractérisé par un patrimoine scolaire important, plus ou moins récent. L'école Berthelot par exemple, a été construite en 1879 sous la III^e République, tandis que les groupes scolaires Frida Kahlo et Wangari Maathai sont inaugurés cet automne !

La Ville programme donc des travaux réguliers dans chacune de ses écoles. De la rénovation à l'entretien, plusieurs enveloppes budgétaires sont mobilisées : la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), les projets particuliers (cours nature...), les enveloppes thématiques (sanitaires, anti-intrusion, canicule...), l'enveloppe « petits aménagements », les travaux de maintenance et d'équipements. Si certaines enveloppes sont programmées depuis 2020, d'autres permettent de répondre aux besoins au fil de l'eau. La PPI est un outil de pilotage des travaux d'envergure sur tout le mandat, jusqu'en 2026 : c'est par exemple sur cette enveloppe que sont financés les travaux de rénovation de l'école Berthelot à hauteur de 2,8 millions €. L'enveloppe des petits aménagements permet d'améliorer le quotidien des écoles (rénovation de classe...). Le recensement des besoins se fait via plusieurs canaux : via les services (pôle travaux, référents territoriaux de la direction de l'éducation), via les conseils d'écoles, ou via l'adjointe à l'éducation du 7^e, Florence Lécluse. Toutes les demandes sont ensuite analysées. Les travaux sont planifiés, généralement pendant les périodes de vacances scolaires, en fonction de la disponibilité des entreprises.

QUELS PRINCIPAUX TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS CET ÉTÉ ? MONTANT GLOBAL : 858 600 €

- Marcel Pagnol** : création d'un accès pompier en façade
- Claudius Berthelot** : création de 2 entourages d'arbres et mise en peinture de 2 salles (maternelle)
- Aristide Briand** : rénovation de deux classes et pose d'un pare-ballons (élémentaire), consolidation du mur fissuré du restaurant scolaire
- Berthelot** : rénovation de la bibliothèque et installation de brasseurs d'air, rénovation de parquets de 3 classes et de la salle de musique (maternelle), restructuration du restaurant scolaire
- Cavenne** : réfection de la toiture (élémentaire)
- Gilbert Dru** : réparation du bac à sable (maternelle), réfection de deux salles de classe + reprises toile de verre dans le gymnase et dans les circulations (élémentaire), nettoyage des vitres
- Chavant** : installation d'un parasol dans la cour
- Marc Bloch** : remplacement de pavés lumineux dans les circulations, rénovation de 2 classes et brasseurs d'air, rénovation du bureau de la direction (élémentaire), travaux d'accessibilité
- Jean-Pierre Veyet** : mise en place d'un panier de basket (élémentaire)
- Dr Crestin** : réparation de toiture en zinc



Création de la rue des enfants devant l'école Marc Bloch (2021)

PAROLES D'ENFANTS



Ma journée idéale dans le 7^e

La parole est à Jenna du quartier de Gerland et Simon du quartier Guillotière.

Pour **Jenna**, une journée idéale dans le 7^e, ça se passe sans hésitation à la piscine municipale Benjamin Delessert :

« JE SUIS PARTIE À LA PISCINE DELESSERT, C'ÉTAIT TROP BIEN, ON A NAGÉ »

Quant à **Simon**, c'est plutôt entre parcs, bibliothèque et goûter gourmand, qu'il trouve son bonheur :

« À 9H30 JE PARS À LA PLAINE DES JEUX À GERLAND FAIRE DU TENNIS JUSQU'À 11H. ENSUITE JE M'EN VAIS AU PARC BLANDAN JOUER À LA VAGUE ET MANGER UN BON PIQUE-NIQUE JUSQU'À 15H. JE CONTINUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA GUILLOTIÈRE POUR LIRE DES LIVRES PASSIONNANTS JUSQU'À 16H30. PUIS JE VAIS ME BALADER DANS LES RUES DU 7^e ARRONDISSEMENT. JE TERMINE MA JOURNÉE AU MALTING'POT AVEC SON FAMEUX JARDIN. »



PAROLE AUX CONSEILS DE QUARTIER

9 GUILLOTIÈRE " RENDONS À NOS ENFANTS LEUR QUARTIER ET LEUR AUTONOMIE "

« Il ne fait plus bon être un enfant dans les rues de notre quartier. Où sont passés les enfants qui autrefois allaient seuls à l'école ? Que diriez-vous en croisant un enfant de 5 ans traverser seul la rue pour acheter du pain : irresponsabilité des parents ? Pourtant, nos enfants ne sont pas moins capables que leurs aînés ! C'est la rue qui est devenue inhospitalière, chassant les piétons des photos d'archives, comme sur celle de la Place Saint Louis en 1904, pour faire place nette aux voitures, tel qu'on peut le constater sur une photo de cette même place datant de 2020. Rendons leur autonomie à nos enfants, plutôt que de les enfermer à la maison, à l'école, au square ou au centre de loisirs, d'où ils ne sortent que sous contrôle des adultes. Saviez-vous que ¾ des enfants anglais passent moins de temps dehors que les détenus ? En pensant les protéger des dangers de la rue, on minimise les dangers des écrans et des accidents domestiques. On les prive surtout de l'autonomie indispensable à leur bon développement et leur bonne santé : les enfants ont besoin de bouger, jouer, se socialiser, se frotter au monde réel pour apprendre par eux-mêmes. S'ils passent autant de temps devant l'écran

et les réseaux sociaux, c'est peut-être parce que ce sont les derniers espaces d'autonomie qui leur restent. Quels adultes faisons-nous grandir dans ces conditions ? Au Conseil de quartier, nous pensons que ce n'est pas une fatalité de condamner nos enfants à rester enfermés jusqu'au collège voire au lycée ! Rejoignez-nous pour rendre la rue à nos enfants, et par la même occasion, agissons pour que l'espace « public » le soit vraiment, qu'il redevienne un lieu de rencontre et de lien social pour toutes et tous.

Le conseil de quartier Guillotière



Place Saint Louis en 1904, un espace piéton.



Place Saint Louis en 2020, un espace de parking.

... à la fin de l'école primaire Lorsque les enfants sont plus grands, la Mairie reste l'interlocuteur-clé pour les parents, qu'il s'agisse de préinscrire un enfant à l'école (pour les 1^{ères} entrées à l'école ou pour les arrivées sur Lyon), d'inscrire un enfant à la restauration scolaire ou aux activités périscolaires, de faire calculer le quotient familial (sur lequel est basé le tarif applicable), ou encore de demander une dérogation au périmètre scolaire.

Contacts :
Pour une demande de place en EAJE ou une question liée aux modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans, le premier contact se fait en écrivant à ma7.creche@mairie-lyon.fr

Pour toute question sur les affaires scolaires, le contact est MA7_Scolaire@mairie-lyon.fr ou le 04 72 73 68 00

La Mairie organise par ailleurs des réunions régulières « bienvenue en maternelle » pour informer les parents et leur présenter le fonctionnement des écoles du 7^e arrondissement.

RENCONTRE AVEC ALLAN MARIA, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE VEYET

ALLAN MARIA, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE GILBERT DRU JUSQU'À L'ÉTÉ 2023 ET DÉSORMAIS DIRECTEUR DE L'ÉCOLE VEYET, NOUS PARTAGE SA VISION DE L'ENFANT DU 7^E.

Enseignant depuis 19 ans et habitant du 7^e depuis une vingtaine d'années, Allan Maria a une représentation précise de l'éducation des enfants du 7^e. Le 7^e arrondissement est un espace urbain avec une particularité : « il y a une grosse différence entre le Nord et le Sud, avec plus de difficultés sociales sur le côté Gerland. C'est une spécificité à prendre en compte lorsque l'on dirige une école car, en fonction des territoires, il va y avoir des familles avec des difficultés sociales plus ou moins importantes ».



2 700 enfants ont moins de 3 ans dans le 7^e arrondissement, ce qui représente 17,5% de la population lyonnaise de moins de 3 ans, alors que le 7^e arrondissement pèse pour 15,8% dans la population lyonnaise. Le PAIPE du 7^e arrondissement (point d'accueil et d'information petite enfance, voir article ci-dessous «Votre Mairie») traite plus de 1 500 dossiers de demandes de places en crèche pour chaque commission.

Enfin, il faut signaler que le 7^e est un arrondissement de naissances, puisque l'hôpital Saint-Joseph Saint-Luc comporte une maternité. Chaque année, les officiers d'état civil de la Mairie du 7^e dressent ainsi plus de **2 000 actes de naissance**.



UN PARC D'ATTRACTIONS À JEAN MACÉ !

Il y a 100 ans, un parc d'attractions se trouvait aux abords de la place Jean Macé. Au début des années 1920, la place Jean Macé est très loin de ressembler à ce qu'elle est aujourd'hui. Si la Mairie du 7^e arrondissement a été inaugurée en 1920, le reste de la place et du quartier est composé de petites maisons, de prés et de terrains vagues. A l'est de la place Jean Macé, entre la rue Chevreul et l'avenue Berthelot, un terrain initialement envisagé pour accueillir la Bourse du Travail de Lyon est laissé à l'abandon par la municipalité lyonnaise depuis plusieurs années. C'est alors qu'en 1921, un ingénieur britannique nommé Westbrook propose de louer ce large terrain pour en faire un parc d'attraction. La Mairie de Lyon donne son accord et le 4 mars 1922, le parc d'attractions nommé Luna Park est inauguré. Le parc comprenait une maison

hantée, des tonneaux tournants, la maison du diable et une piste de danse. Mais les deux attractions les plus populaires sont le Scénic Railway, conçu par Westbrook lui-même, un grand huit d'une hauteur de 18 mètres et la Water-Chute, une rivière canadienne de 20 mètres de haut. Les premiers mois sont un succès, mais dès 1923, l'affluence est en chute libre et en janvier 1924, moins de deux ans après l'ouverture de son parc, Westbrook fait faillite. Le nouveau propriétaire du parc décide de ne garder que la piste de danse et renomme les lieux le Luna Park Dancing. Des championnats de danse y seront organisés avant que le parc ne ferme définitivement ses portes en 1926. Depuis, le 7^e arrondissement a accueilli plusieurs parcs d'attractions ambulants, aux abords de la Halle Tony-Garnier ou sur les berges du quai Claude Bernard. A la fin des années 1990, après une

manifestation de forains, la municipalité lyonnaise leur propose de s'installer quai Perrache, terrain que les parcs d'attractions occupent encore aujourd'hui, avant peut-être de nouvelles localisations.

Source : Dictionnaire historique de Lyon, Patrice Béghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup ; Ed Stéphane Bachès, Lyon, 2009.



Luna Park, place Jean Macé

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

MAJORITÉ

LES ÉCOLOGISTES

Entre canicule et tempête, l'été 2023 nous plonge dans une nouvelle réalité climatique. Volets fermés, rues désertes entre 12h et 16h, piétons qui cherchent l'ombre, Lyon ressemble déjà beaucoup à Madrid. Et 2050 est encore loin. Et pourtant, c'est gonflés d'espoir que nous attaquons cette rentrée 2023 pour continuer à développer notre recette « prévention + solidarité + culture » mise en œuvre cet été. Parcours frais, salle climatisée ouverte en mairie, appels téléphoniques réguliers aux aînés, parcs ouverts sur une plus grande amplitude horaire, batailles d'eau en pagaille pour les jeunes et moins jeunes au Parc de Gerland ont contribué à passer ensemble ces moments difficiles de canicule. Ainsi la salle de réunion de la mairie, climatisée, transformée pour l'été en un espace ouvert à tous et toutes, avec des tables, de la lecture, des jeux et des coloriage pour se mettre au frais les jours de fortes chaleurs a été un succès. Et pendant tout l'été, l'offre culturelle a permis de vibrer et faire vibrer avec des temps forts comme les concerts au Parc Blandan, Tout le monde dehors, la 1^{ère} édition incroyable du festival des cuisines du monde... Les écologistes du 7^e veulent poursuivre l'adaptation de la ville à ces épisodes de canicule. Nous continuerons à végétaliser les rues, les cours d'école, renforcer les espaces arborés dans les parcs, pour mailler des parcours frais dans tout l'arrondissement. Nous explorerons les solutions pour permettre aux gens de se rafraîchir de manière écologique, pour offrir de nouveaux lieux de baignade... Nous avons encore plein d'idées mais surtout de grandes oreilles pour entendre les vôtres.

LA GAUCHE LYONNAISE

Moins d'abaya, plus de profs. Palme d'or au nouveau ministre de l'Éducation nationale pour son enfumage sur les vêtements des écoliers, même si ça sent un peu le plagiat du fameux débat sur le crop-top. Concernant les parents d'élèves et enseignants qui s'inquiètent des classes sans professeurs*, des remplacements non remplacés, ou des nouveaux recrutés avec trop peu d'heures de formation et trop d'élèves dans la classe... Vous êtes invités à discuter sur quelle sera la nouvelle polémique proposée par le gouvernement pour la rentrée 2024. Peut-être : « La place des filles est-elle bien à l'école ? »

*3 100 postes non pourvus en cette rentrée 2023

LYON EN COMMUN

Lyon en commun : suivez-nous !
« Nous remercions tou.tes les professionnel.les qui ont contribué à la réussite de cette rentrée scolaire. Nous continuerons à œuvrer au sein de la majorité pour une cantine accessible, un accès à un mode de garde pour tous et toutes, un hébergement pour l'ensemble des enfants de notre ville. Nous nous attelons de remettre l'enfance au cœur des politiques publiques, pour eux et pour le futur de notre ville ».

aurelie.gries@mairie-lyon.fr
laurent.bosetti@mairie-lyon.fr

OPPOSITION

DROITE, CENTRE ET INDEPENDANTS

Tribune non parvenue

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Au service des habitants du 7e
Pour des propositions constructives, au service des habitants, pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie, le groupe des élus progressistes est à votre disposition pour échanger sur les projets de l'arrondissement. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

[Sarah Peillon - sarah.peillon@mairie-lyon.fr](mailto:Sarah.Peillon@sarah.peillon@mairie-lyon.fr)

POUR LYON

Tribune non parvenue

CRÉDITS PHOTOS
Conseil d'arrondissement des enfants, Parc des berges, École Marc Bloch, Jardin Jules Guesde Mairie du 7^e, Luna Park et place Saint Louis, Archives de Lyon.

IMPRESSION
Ricobono imprimeurs
Imprimé sur du papier 100% recyclé

DISTRIBUTION
Milee
Tirage à 50 000 exemplaires

VOTRE MAIRIE

De la naissance...
La Mairie est un interlocuteur incontournable pour les parents d'enfants de moins de 3 ans à la recherche d'un mode de garde. En effet, elle héberge le **PAIPE** (point d'accueil et d'information petite enfance) qui est un lieu d'information et d'orientation concernant tous les modes d'accueil pour les enfants de moins de trois ans.

Le PAIPE, en lien avec les relais petite enfance du 7^e, propose notamment des réunions régulières d'informations et d'échange sur les modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Ces réunions organisées en mairie permettent aux parents de disposer d'informations complètes sur l'offre de

LA MAIRIE, UN LIEU RESSOURCES POUR LES FAMILLES, QUEL QUE SOIT L'ÂGE DES ENFANTS

garde dans l'arrondissement, de poser des questions aux professionnels de la petite enfance, de rencontrer d'autres parents et de partager leur expérience.

Par ailleurs, c'est le PAIPE qui reçoit les demandes d'accueil en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) de plus de 20h par semaine, qu'il s'agisse d'établissements municipaux ou associatifs, ainsi que les demandes d'accueil de moins de 20h par semaine dans les établissements municipaux. Le PAIPE instruit les demandes, propose des rendez-vous aux parents ou aux futurs parents, et organise les 4 sessions annuelles de la commission d'admission qui statue sur les demandes de plus de 20h par semaine.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU 7^E ARRONDISSEMENT DE LYON
16 place Jean Macé, 69007 Lyon
Horaires (hors vacances scolaires)
Lundi : 8h30 - 16h45
Mardi : 10h00 - 16h45
Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 - 16h45
Samedi : 9h30 - 12h00

mairie7.lyon.fr
mairie7.messagerie@mairie-lyon.fr
04 72 73 68 00
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux avec Mairie7Lyon !

Le Journal du 7 est édité par la Mairie du 7^e arrondissement.



